



Le pays est le plus mauvais en Afrique en la matière.

Le classement 2017 de l'Indice Global sur l'impunité publié par le Centre d'études sur l'impunité et la justice (Cesij), vient d'être porté à l'attention de l'opinion. Il en ressort que le Cameroun est en mauvaise posture. Le pays occupe le premier rang en Afrique des pays ayant un indice élevé d'impunité. Aussi occupe-t-il le 3e rang sur le plan mondial.

Il est suivi des pays parmi lesquels l'Inde et les philippines. Tous les pays d'Afrique sauf le Cameroun, le Kenya et l'Algérie se trouvent dans une situation d'impunité statistique dans les domaines de la sécurité et de la justice.

Cet indice ne limite pas le phénomène d'impunité au pourcentage de crimes punis. Il propose plutôt une approche plus complexe et un score basé sur les dimensions suivantes liées à l'impunité: la sécurité, la justice et les droits de l'homme. Pour le Centre d'études sur l'impunité et la justice (Cesij), l'impunité est un phénomène multidimensionnel qui va au-delà de l'analyse des crimes qui pourraient être punis, comme l'homicide.

L'impunité a trois dimensions principales: La sécurité, la justice et les droits de l'homme. Le Global Impunity Index (GII) a pour objectif de rendre visible, en termes quantitatifs, l'impunité dans le monde et son effet direct sur d'autres problèmes mondiaux tels que l'inégalité, la

corruption et la violence.

Le Cesij a mesuré l'impunité en utilisant deux critères principaux: premièrement, la fonctionnalité de la sécurité, les systèmes de justice et la protection des droits de l'homme. Deuxièmement, la capacité structurelle et existante des pays analysés dans ce document. Il a été prouvé, en termes statistiques, que l'impunité est liée à d'autres sujets de préoccupation de la communauté internationale tels que l'inégalité, la corruption et la primauté du droit.

La richesse des pays, mesurée à travers leur capacité économique de production, n'est pas un facteur déterminant de l'impunité. Alors que les pays doivent consacrer des ressources aux structures de sécurité et de justice, cela ne suffit pas; il est important que ces institutions fonctionnent correctement et respectent les droits de l'homme.

A noter que l'Etat du Cameroun a ratifié toutes les conventions internationales en la matière et le rapport est produit sur la base des informations communiquées par les autorités camerounaises. « Les personnes à revenu élevé ne devraient pas avoir un accès privilégié aux systèmes de sécurité et de justice: toute victime d'un crime doit avoir accès aux mêmes opportunités. Les institutions qui excluent certains secteurs de la population aggravent la marginalisation sociale et l'inégalité socio-économique, ce qui rend les personnes déjà vulnérables encore plus vulnérables.

La lutte contre l'impunité dépasse une dimension purement juridique; il a inévitablement une composante politique et sociale et exige un programme qui implique un changement économique et la réduction des inégalités économiques », explique un spécialiste des questions de droits.

© Source : Le Messenger

---